

Communiqué

Sénatoriales 2026 Réponses reçues des candidates et des candidats¹

Cette année les élections sénatoriales prennent **un relief particulier en Alsace**. En effet, la proposition de loi visant à faire sortir la Collectivité européenne d'Alsace de la région Grand-Est, adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale, doit maintenant **être discutée au Sénat**.

Dans cette affaire, les futurs sénatrices et sénateurs d'Alsace auront un rôle essentiel à jour, déjà au niveau de **la mise à l'ordre du jour du Sénat** de la proposition de loi, mais aussi et surtout **pour convaincre le plus grand nombre** de sénatrices et de sénateurs à voter positivement au moment du débat. Tout cela évidemment pour celles et ceux des candidats qui, comme nous, **sont favorables à l'évolution institutionnelle de l'Alsace**.

Aussi, pour savoir ce qu'il en est, avons-nous **lancé un questionnaire par « oui ou non »** aux candidates et aux candidats, **non sur le contenu** de la proposition de loi Alsace, mais **sur le niveau d'évolution** de l'institution politique alsacienne, **non donc sur le contenu**, mais **sur le cadre**. À cela, il nous a semblé, **toute chose étant liée**, de les interroger aussi **sur l'avenir de langue et de la culture régionales**. Le questionnaire a été envoyé à **quelque 80** candidats présents sur des listes, par courrier postal et plusieurs fois par mailing.

Être candidat, c'est vouloir être élu, ou du moins saisir l'occasion de s'insérer dans le débat public pour faire passer ses idées. Vouloir être élu, c'est cherché à convaincre, mais aussi à ne pas se fermer de portes. **C'est le jeu de l'élection !**

Par conséquent, les candidats n'aiment pas trop **les questions fermées**, car celles-ci requièrent des **réponses précises et sans équivoque**. Celles et ceux qui ne voulaient pas répondre par « oui ou par non » avaient néanmoins **la possibilité de faire des commentaires** qui seront **diffusés** avec les résultats obtenus par le questionnaire.

Nous estimons que les électeurs, qu'ils soient « grands » ou « petits », doivent être en mesure **de voter en toute connaissance de cause**, particulièrement sur des questions si fondamentales **quant à l'avenir de l'Alsace**.

¹ Dont nous avons connaissance.

Les questions soumises aux candidates et candidats concernant l'avenir institutionnel de l'Alsace ont été les suivantes :

Dans le cadre de mon mandat, en cas d'élection :

I. Je soutiendrai concernant l'avenir institutionnel de l'Alsace :

1. le statu quo, c'est-à-dire la non-sortie de l'Alsace du Grand Est : **oui ou non**
2. la sortie de l'Alsace du Grand Est et le retour à l'ancienne région Alsace : **oui ou non**
3. la sortie de l'Alsace du Grand Est et la création d'une collectivité à statut particulier fusionnant les **prérogatives départementales et régionales** : **oui ou non**
4. la sortie de l'Alsace du Grand Est et la création d'une collectivité à statut particulier **dépassant** les prérogatives régionales habituelles et **disposant d'un large transfert** de compétences et de responsabilités administratives, économiques, éducatives et politiques venant du gouvernement central² : **oui ou non**

Mais nous avons aussi posé des questions quant à l'avenir de la langue et de la culture régionales d'Alsace, à savoir

II. Je soutiendrai concernant la langue et la culture régionales :

1. le statu quo, ce qui se fait **étant suffisant** : **oui ou non**
2. une reconnaissance et un usage **accrus et intensifiés** de la langue régionale d'Alsace **dans sa double expression**, allemand standard et dialectes d'Alsace, et des cultures qui s'y rapportent³ : **oui ou non**
3. une reconnaissance et un usage **accrus et intensifiés des seuls dialectes**, souvent appelés langue alsacienne, et de la culture qui s'y rapportent : **oui ou non**

Grand merci aux candidates et candidats **qui se sont prêtés au jeu**, en particulier à celles et à ceux qui ont clairement affiché leur opinion, sans détour, **par des réponses « oui ou non »**. Nous remercions aussi celles et ceux qui ne se sont pas prêtés au jeu du « oui ou non », mais qui ont apporté leur contribution **sous forme de commentaires**. Tout cela est utile au débat et à la prise de décision au moment du vote.

En accompagnement du questionnaire, nous avons jugé important de donner l'occasion d'une prise de paroles aux candidats lors de tables rondes. Alors qu'avec le MPA et le CPA, nous en avions déjà organisé à Colmar et à Strasbourg, nous avons rajouté celles de : Sélestat le 16/9 à de Strasbourg le 17/9 et de Mulhouse le 18/9.

² Ainsi que le demande la Bretagne. En effet, le 8 avril 2022 par 75 voix sur 83, le RN s'étant abstenue, le Conseil régional de Bretagne adoptait une motion pour une Bretagne autonome dans une République des territoires aux fondations démocratiques fortifiées : https://www.bretagne.bzh/app/uploads/rapport_autonomie_et_annexes.pdf

³ Définition de la langue régionale **dans la loi** portant création de la Collectivité européenne d'Alsace et par la Convention cadre portant sur la politique régionale plurilingue période 2015-2030 : **Extrait** : « ... la langue allemande en Alsace, dans sa forme standard et ses variantes dialectales... ». Définition de la langue régionale dans la **Convention cadre portant sur la politique régionale plurilingue période 2015-2030** : « Par langue régionale d'Alsace, il faut entendre la langue allemande dans sa forme standard et dans ses variantes dialectales (alémanique et francique). Cette définition n'exclut pas la reconnaissance parallèle du welche, du yiddish et du manouche utilisés dans la région en tant qu'expression de sa richesse culturelle et historique. »

Résultats du questionnaire par candidats

[illegible]

Résultats du questionnaire par listes

Résultats questionnaire sénatoriales 2026 par listes									
67/68	Listes	Courant politique	Avenir institutionnel				Langue et culture		
			1	2	3	4	1	2	3
68	Drexler-Klinger	LR	non	oui	oui	oui	non	oui	non
68	Benjamin Huin-Morales	Renaissance	non	oui	oui	oui	non	oui	non
68	Christian Zimmermann	RN	non	oui	oui	non	non	oui	non
68	Patrick Striby	Divers + régionaliste	non	non	oui	oui	non	oui	non
68	Antoine Homé	Gauche sans LFI	non	oui	oui	oui	non	oui	oui
68	Jessica Vonderscher	Le Haut-Rhin au Sénat	voir commentaire						
	Christian Debève	centriste UDI	Pas de réponse						
	Florence Claudepierre	LFI	Pas de réponse						
	Christelle Willer	La force des territoires	Pas de réponse						
67	Marc Séné (1)	LR / Centristes	non	non	oui	voir commentaire	non	oui	non
67	Laurence Muller-Bronn	Nouvelle énergie		oui		oui	non	oui	non
67	Jean-François Delanoue	RN	non	oui	oui	non	non	oui	non
67	Jacques Fernique	Ecologie	voir commentaire				non	oui	non
67	Emmanuel Fernandes	LFI	voir commentaire				non	non	oui
	Horizon : Morel	Horizon	Pas de réponse						
	Richardot	PS + ouverture	Pas de réponse						

(1) Pas de réponse de la tête de liste

Analyse des réponses par liste (6 dans le 68 et 5 dans le 67)

1. Avenir institutionnel

Sur les 10 listes présentes dans le 68 et les 7 dans le 67 ayant répondu, il y a quasi-unanimité pour le non au statu quo, y compris parmi les réponses sous forme de commentaires. Il n'y a de non, d'après une réponse faite par Mme Pernelle Richardot aux DNA que venant de sa liste (voir plus loin). Quant au cadre d'une nouvelle collectivité les réponses varient :

- 6 listes seraient pour le retour pur et simple à l'ancienne région Alsace ;
- 7 pour une collectivité à statut particulier fusionnant les compétences départementales et régionales ;
- 3 pour une collectivité à statut particulier bénéficiant de pouvoirs et de moyens dépassant ceux actuellement de la compétence des régions en France ;

Des nuances apparaissent dans des commentaires faits par les listes n'ayant pas répondu pour « oui ou non ».

2. Langue et culture régionales

Pour l'ensemble des listes ayant répondu il y a unanimité contre le statu quo. 12 listes adoptent la définition d'une langue régionale à double expression (allemand standard et dialectes). Une liste considère que la langue régionale n'est que le dialecte et une répond oui à une double composante et à une simple composante (les dialectes seuls).

Commentaires de candidates ou de candidats au sujet de l'avenir institutionnel de l'Alsace

M. Marc Séné (LR du 67) indique au sujet de la question 4 du I : chaque chose en son temps

M. Emanuel Fernandes (LFI du 67) indique :

J'ajoute un point 5 qui n'est pas présent dans le questionnaire d'origine, mais ma position ne rentre dans aucune case proposée. Je l'affirme clairement : je suis pour la fin des grandes régions, et donc pour la fin du Grand Est, issu d'une réforme socialiste calamiteuse. Pour en sortir, je soutiendrai, dans le cadre d'une réforme territoriale cohérente et en bon ordre, par un travail sérieux et construit à l'échelle de la République, la création d'une éco-région dont le périmètre correspondra au bassin de vie alsacien de la vallée du Rhin, qui pourra créer ses propres règles initiées localement (à l'image de notre droit local), dans le sens de l'intérêt général humain qui commence par la préservation de l'environnement, du climat et de la santé. Je ne soutiens pas la proposition de loi de "sortie de l'Alsace du Grand Est" car elle est bâclée, brouillonne et inopérante.

C'est le contraire d'un travail législatif bien fait, c'est assez humiliant pour les élus alsaciens. Des candidats à cette élection sénatoriale (qui soutiennent pourtant ce texte) ont dit, lors d'un débat au FEC à Strasbourg, que pour fonctionner, "ce texte doit être réécrit intégralement", ou encore, que cette proposition de loi est "juridiquement bancal". Je suis d'accord avec ces constats et je ne peux me résoudre au fait qu'on cherche à avancer, sur un sujet aussi important que l'avenir institutionnel de l'Alsace, dans des conditions aussi lamentables. La seule réforme à la hauteur de notre avenir commun, ce sont les éco-régions, qui tiendront compte des singularités de chaque bassin de vie.

M. Laurent Dreyfus (Gauche sans LFI du 68) indique, tout en disant oui au statu quo et non

au reste du I : « La démarche de la région Bretagne⁴ me semble tout à fait intéressante pour rapprocher le citoyen des instances de décision. Une telle réflexion avec la mise en place d'un scrutin proportionnel ouvre des perspectives bien plus intéressantes que le projet démagogique de M. Bierry. Mais c'est un long chemin chronophage. Mon investissement personnel va en priorité sur les questions de transition écologique et sociale ».

M. Pernelle Richardot (PS + centre du 67) indique, selon les DNA du 18/9/2026, que les maires qu'elle rencontre ne pensent pas que la sortie du Grand Est soit un sujet à porter en priorité, nous en concluons qu'elle prend cela à son compte.

M. Jacques Fernique (écologiste du 67) indique « ma position, validée collectivement par ma liste. À ces 4 questions, nous n'apportons pas à ce stade de réponses binaires : en effet, dans son état actuel, nous jugeons non souhaitable la proposition de loi « Alsace » qui répond « non » aux questions 1 et 2 et « oui » à la question 3. Si nous répondions ainsi à votre questionnaire, ce serait compris comme un soutien à ce texte ; nos explications ci-dessous vous montrent pourquoi ce n'est pas le cas.

L'aspiration à « refaire Alsace » est bien là. Force est de constater que ni la Région Grand Est, issue du redécoupage imposé de 2015 dessiné sur un coin de table, ni la CeA, ni la récente proposition de loi des députés dans sa version actuelle, ne répondent réellement aux enjeux auxquels nos territoires et leurs élus doivent faire face. Nous ne souhaitons pas juste remplacer un mécano institutionnel par un autre, ni éloigner encore l'action publique des citoyens en supprimant toute proportionnelle et en les privant du choix direct d'une majorité à la tête de leur région ».

M. Cameron TOUATI, Directeur de campagne « Le Haut-Rhin au Sénat », nous indique : « Nous exprimerons au Sénat une voix constructive pour le renforcement du patrimoine alsacien, culturel, linguistique, bâti, du droit spécifique et du régime local et de tout ce qui fait l'attachement alsacien à un destin commun.

Nous prônerons un nouvel élan pour une vraie décentralisation, un lien démocratique plus fort entre les citoyens et leurs élus grâce à des compétences claires et correctement financées, sur des périmètres pertinents. C'est ainsi que nous répondrons de façon juste et efficace, chacun à notre niveau, aux défis sociaux, climatiques et économiques.

Les questions fondamentales que vous soulevez sont denses et méritent d'être développées in extenso, au plus près des réalités de notre territoire. C'est pourquoi nous faisons le choix de les aborder dans toute leur nuance au fil de nos échanges directs avec les citoyens, les élus et les maires du Haut-Rhin ».

Commentaires de candidates ou de candidats au sujet de la langue et de la culture régionales

M. Laurent Dreyfus (Gauche sans LFI 68), **M. Eric Vial** (nouvelle énergie), et **M. Antoine Homé** (Gauche sans LFI) répondent à la fois oui à la question 2 (LR = allemand + alsacien) et

⁴ Remarque de notre part : Pour une Bretagne autonome dans une République des territoires aux fondations démocratiques fortifiées, vœux adoptés par le Conseil régional le 8 avril 2022 par 75 voix sur 83, le RN s'est abstenu. <https://abp.bzh/pdfs/5/54878-projets7avrilau8avril2022vudug.pdf>

à la question 3 (LR = alsacien seul), une contradiction. Sans doute est-ce dû à une lecture trop rapide ou alors aurais-je dû mettre la question 3 en question 2 pour éviter ce carambolage ?

M. Jacques Fernique (écologistes) répond oui à la deuxième question et ajoute « y compris le welche, le yéniche et le Yiddish ».

Et aussi :

Lors de la réunion de Mulhouse **Mme Anne-Catherine Goetz** a indiqué être en symbiose avec les réponses de M. Huin-Morales, tant sur l'avenir institutionnel que sur la langue régionale.

Au cours de la réunion de Sélestat **Mme Eliane Klein** nous a fait savoir que tous les candidats RN étaient alignés sur ses propres réponses.

Pierre Klein, président
www.ica.alsace
president@ica.alsace